

23 juil 2021 -19:45

Appartient à Conseil des ministres du 23 juillet 2021

Covid-19 : octroi d'une dotation à Bozar

Sur proposition de la ministre des Institutions culturelles fédérales Sophie Wilmès, le Conseil des ministres a marqué son accord sur l'octroi d'une dotation à Bozar, pour faire face aux difficultés financières engendrées par la crise sanitaire.

Le contexte sanitaire a eu un impact considérable sur un grand nombre de secteurs, dont le secteur culturel. Bozar reçoit une dotation structurelle de l'Etat fédéral. Néanmoins, le montant octroyé nécessite tout de même de la part de l'institution de générer une activité suffisante pour arriver à l'équilibre budgétaire. Suite à la pandémie, Bozar a dû entre autres renoncer aux revenus de billetterie mais aussi à la location de salles. La perte de ces recettes a un impact sur la santé financière de l'institution et donc sa capacité à envisager la reprise de ses activités sereinement.

C'est pourquoi, afin de tendre vers l'équilibre budgétaire en 2021, le Conseil des ministres a marqué son accord sur un soutien exceptionnel de 2 millions d'euros octroyé à Bozar afin de compenser en partie les pertes liées aux recettes de billetterie et à la location de salle. Cette subvention est à charge de la provision interdépartementale Corona.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Sophie Wilmès, Vice-Première ministre et ministre des Affaires étrangères, des Affaires européennes et du Commerce extérieur, et des Institutions culturelles fédérales
Rue des Petits Carmes, 15 - 15e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<https://wilmes.belgium.be>
sophie.wilmes@diplobel.fed.be

Steve Detry
Porte-parole (FR)
+32 473 56 77 04
steve.detry@diplobel.fed.be

Elke Pattyn
Porte-parole (NL)
+32 479 33 51 48
elke.pattyn@diplobel.fed.be